



SOMMAIRE

BREVES	p.2 à 6
☆ Affaires sociales et emploi	
FSE : adoption du PO national français	
☆ Education et Culture	
Enseignement : s'attaquer aux défis des compétences numériques	
☆ Energie	
Etat des lieux de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie	
☆ Entreprises	
Publication de l'examen annuel des performances des PME	
☆ Environnement	
Climat : rapport annuel sur les progrès accomplis	
☆ Institutions européennes	
La Commission Juncker est entrée en fonction	
Coordinateurs RTE-T	
☆ Politique de cohésion	
Programmation 2014-2020	
Annuaire régional d'Eurostat	
Agenda	p.7
Appels d'Offres	p.8 à 10
Offres de partenariat	p.11
Consultations	p.12
Bibliothèque	p.13 à 14

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

Accord sur le Paquet Energie-Climat 2030

Lors du Conseil européen des 24 et 25 octobre derniers, les 28 chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui avait été proposé par la Commission européenne en janvier 2014 et dont les principes avaient été énoncés lors du Conseil européen de mars dernier (voir Echos d'Europe n°96 et 97).

Objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES)

L'objectif de 40% de réduction des GES d'ici 2030 (par rapport aux nouveaux de 1990) est confirmé. Pour ce faire, les acteurs relevant du SEQE devront réduire leurs émissions de 43% et ceux n'en relevant pas de 30% par rapport au niveau de 2005, et ces efforts seront partagés équitablement entre les Etats membres.

Le système européen d'échange de droits d'émission (ETS)

Conformément à la proposition de la Commission européenne, ce système est renforcé par un instrument visant à stabiliser le marché et constitue le principal instrument pour atteindre l'objectif de réduction des GES.

Pour les secteurs relevant de l'ETS, le facteur annuel de réduction du plafond d'émissions maximales autorisées passera de 1,74 à 2,2% à partir de 2021. L'attribution gratuite de quotas est maintenue après 2020 pour éviter le risque de fuite de carbone. Les Etats membres ayant un PIB par habitant inférieur à 60% de la moyenne européenne peuvent, jusqu'en 2030, continuer à accorder des quotas gratuits au secteur énergétique dans la limite de 40% des quotas vendus aux enchères. L'initiative NER300 est reconduite avec un champ d'application élargi et une dotation de 400 millions de quotas d'émission. Une réserve de 2% des quotas est créée pour répondre aux besoins d'investissement importants dans les Etats membres à faible revenus. Par solidarité, 10% des quotas ETS mis aux enchères seront répartis entre les Etats dont le PIB est inférieur à 90% de la moyenne européenne.

Pour les secteurs ne relevant pas de l'ETS, la méthode actuelle de fixation des objectifs de réduction est maintenue (répartition sur base du PIB par habitant). Les objectifs des Etats membres ayant un PIB par habitant supérieur à la moyenne européenne feront l'objet d'un réajustement relatif pour tenir compte du rapport entre le coût et l'efficacité de l'effort supplémentaire qui leur est imposé. L'accès aux instruments de flexibilité est renforcé pour assurer l'efficacité de l'effort collectif européen. Pour les Etats membres ayant des objectifs nationaux très supérieurs à la moyenne européenne et à leur potentiel de réduction et pour les Etats ne bénéficiant pas d'attribution gratuite de quotas pour des installations industrielles en 2013, une nouvelle flexibilité dans la réalisation des objectifs sera instaurée d'ici 2020 au travers d'une réduction limitée, non renouvelables, des quotas.

Dans le secteur des transports, le Conseil invite la Commission à continuer à étudier des instruments et des mesures pour la promotion de la réduction des émissions et de l'efficacité énergétique.

Dans le secteur agricole, la Commission européenne est invitée à examiner les meilleurs moyens pour encourager l'intensification durable de la production alimentaire tout en optimisant la contribution de secteur à l'atténuation des émissions de GES et au piégage de ces gaz via le reboisement.

Sources d'énergie renouvelables et efficacité énergétique

Un objectif d'au moins 27% est fixé pour la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Cet objectif, contraignant pour l'UE, sera réalisé au travers des contributions des Etats membres qui fixeront leurs propres objectifs nationaux.

Concernant l'efficacité énergétique, l'accord fixe un objectif indicatif de 27% avec un réexamen d'ici 2020 dans le but de le porter à 30%.

Mise en place d'un marché intérieur de l'énergie

Le Conseil souligne qu'il faut mobiliser tous les efforts pour mettre en place un marché intérieur de l'énergie pleinement opérationnel et connecté. Il demande ainsi à la Commission de prendre, avec l'aide des Etats membres, des mesures pour atteindre un objectif minimum de 10% d'interconnexion électrique d'ici 2020 (et 15% d'ici 2030), et pour faciliter la mise en œuvre des projets d'intérêt commun.

Gouvernance

Un nouveau système de gouvernance s'appuiera sur les programmes nationaux pour le climat et pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Le rôle et les droits des consommateurs, la transparence et la visibilité pour les investisseurs seront renforcés. La coordination des politiques énergétiques nationales et la coopération régionale entre les Etats membres seront facilitées grâce à ce nouveau système de gouvernance.

BREVES

AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

FSE : adoption du PO national français

La Commission européenne a adopté le 10 octobre dernier le programme opérationnel national français pour la mise en œuvre du Fonds social européen (FSE) en France métropolitaine pour la période 2014-2020. L'enveloppe FSE consacrée à la France afin de soutenir l'emploi, la formation professionnelle, l'inclusion sociale et la lutte contre le décrochage scolaire est de 2,893 milliards d'€ réparties entre les 3 priorités suivantes (hors assistance technique) :

- 1,634 milliard d'€, soit plus de la moitié de la dotation FSE du programme opérationnel, seront fléchés sur la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion et seront mis en œuvre par les collectivités locales, notamment les départements et les structures intercommunales ;
- 707 millions d'€ seront destinés à anticiper les mutations et à sécuriser les parcours professionnels à travers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation des travailleurs les moins qualifiés, des femmes et des seniors, la formation des salariés licenciés économiques, la mobilisation des entreprises pour le développement de l'égalité salariale et professionnelle.
- 454 millions d'€ seront consacrés à accompagner les chômeurs et les inactifs, y compris les jeunes chômeurs et les jeunes les plus éloignés du marché du travail (les 'NEETs'), à soutenir la mobilité professionnelle, à développer l'entrepreneuriat et à prévenir le décrochage scolaire.

Plus d'info :

http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/201410_dgefproj_ponfse_metropole.pdf

Enseignement : s'attaquer aux défis des compétences numériques

Dans le monde de l'enseignement primaire et secondaire, un rapport, intitulé « Horizon Report Europe: 2014 Schools edition » a été publié par la Commission européenne et le New Media Consortium, un organisme américain à but non lucratif réunissant des experts en technologies éducatives (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Le rapport se fonde sur les contributions de plus de 50 experts issus de 22 pays européens, du Centre commun de recherche de la Commission, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Il ressort de ce rapport que les défis les plus urgents sont notamment les faibles aptitudes et compétences numériques des écoliers et la nécessité d'intégrer une utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants. Il souligne l'urgence de promouvoir l'innovation dans les salles de classe pour tirer profit de l'utilisation accrue des médias sociaux, des ressources éducatives libres et de l'essor de l'apprentissage et l'évaluation guidés par les données.

En termes de délais, le groupe d'experts prévoit que l'informatique en nuage et l'informatique sur tablette seront monnaie courante dans de nombreuses écoles européennes d'ici 1 an, tandis que l'apprentissage par les jeux sur ordinateur et la combinaison d'environnements physiques et virtuels feront partie intégrante de l'enseignement dans les 2 à 3 prochaines années. Les experts pensent qu'il faudra 5 ans pour développer des laboratoires virtuels et à distance et élaborer des stratégies encourageant les étudiants à participer activement à la conception de leur apprentissage.

Toutes ces questions seront examinées de manière plus approfondie en décembre prochain lors de la Conférence européenne de haut niveau sur le thème de l'éducation à l'ère du numérique, organisée conjointement par la Commission européenne et la présidence italienne de l'Union européenne.

Le groupe de haut niveau de l'UE sur la modernisation de l'enseignement supérieur, créé en 2012 pour traiter les problèmes les plus urgents de l'enseignement supérieur, a également publié un rapport sur les nouveaux modes d'apprentissage et d'enseignement dans les universités dans lequel il formule 15 recommandations axées sur la nécessité de mieux cibler les ressources pour promouvoir le développement et l'utilisation de méthodes plus souples d'apprentissage et d'enseignement numériques (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Malgré le fait que les ressources éducatives du monde entier sont de plus en plus librement accessibles et interactives, et qu'elles présentent un véritable intérêt en matière d'apprentissage, le groupe de haut niveau constate l'absence d'une stratégie cohérente à l'échelle de l'UE. C'est ainsi qu'il a défini notamment les pistes suivantes pour soutenir l'enseignement fondé sur les nouvelles technologies :

- la Commission européenne devrait aider les États membres à élaborer et mettre en œuvre des cadres globaux pour diversifier l'offre d'apprentissage et intégrer de nouveaux modes d'apprentissage et d'enseignement dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur. De plus, la Commission européenne devrait accorder la priorité aux établissements d'enseignement supérieur qui participent au programme Erasmus+. Les fonds disponibles au titre de ce programme devraient également être utilisés pour promouvoir la création de partenariats expérimentaux avec des prestataires de services spécialisés.
- les autorités nationales devraient faciliter la mise en place d'un cadre national pour l'acquisition de compétences numériques, qui devrait être intégré dans les cadres nationaux pour le développement professionnel des enseignants de l'enseignement supérieur. Elles devraient également prévoir des financements spécifiques pour soutenir les efforts visant à intégrer de nouveaux modes d'apprentissage et d'enseignement dans l'offre de l'enseignement supérieur. Les autorités nationales et régionales devraient utiliser les possibilités offertes par le programme des Fonds structurels pour soutenir le développement des infrastructures d'appui, des technologies et des référentiels nécessaires.

ENERGIE

Etat des lieux de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie

La Commission européenne vient de publier une communication dressant un état des lieux de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). C'est en février 2011 que les chefs d'État et de gouvernement de l'UE avaient affirmé la nécessité d'achever le marché intérieur de l'énergie d'ici à 2014, en soulignant qu'aucun État membre de l'UE ne devrait rester isolé des réseaux européens de gaz et d'électricité après 2015, afin d'approvisionner l'UE en énergie de façon sûre et financièrement abordable et d'atténuer le changement climatique. Selon les estimations, l'achèvement du marché intérieur de l'énergie pourrait s'accompagner chaque année de gains économiques nets compris entre 16 et 40 milliards d'€.

La communication souligne que des progrès considérables ont déjà été réalisés. En effet, il apparaît que des résultats ont été produits sur les marchés de gros : entre 2008 et 2012, les prix de gros de l'électricité ont baissé d'1/3 et ceux du gaz sont restés stables, les consommateurs bénéficient d'un choix plus diversifié entre des fournisseurs d'énergie, de nombreuses liaisons manquantes entre certains États membres ont été établies ou sont en cours de construction, les échanges transfrontaliers ont augmenté entre la plupart des pays européens.

Mais il apparaît également qu'il reste encore beaucoup à faire et notamment réaliser plus d'investissements dans les infrastructures (dont les réseaux intelligents), faire que l'utilisation des infrastructures électriques soit plus efficiente et régies par un ensemble de règles communes et transparentes, faciliter l'intégration des énergies renouvelables intermittentes, prévoir l'intervention des pouvoirs publics uniquement lorsque le marché ne peut garantir des flux énergétiques sûrs, renforcer l'approche régionale mieux adaptées aux questions locales, et faire des consommateurs des acteurs actifs.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/internal_market_en.htm

ENTREPRISES

Publication de l'examen annuel des performances des PME

La Commission européenne a récemment publié l'examen annuel des performances des PME, qui analyse les progrès accomplis par les États membres de l'UE dans la mise en œuvre du Small Business Act (SBA) ainsi que les fiches techniques SBA par États. Adopté en 2011, le SBA vise à créer des conditions de concurrence équitables pour les PME dans l'ensemble de l'UE et à améliorer l'environnement administratif et juridique afin de permettre aux entreprises de libérer tout leur potentiel en matière de création d'emplois et de croissance.

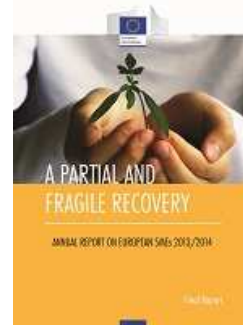
Durant l'année 2013, les conditions économiques sont restées difficiles pour les PME dans la plupart des États membres bien que les résultats économiques semblent indiquer qu'une reprise a été amorcée mais d'une manière inégale et encore peu assurée. En effet, si le nombre et la valeur ajoutée des PME ont dépassé leurs niveaux d'avant la crise de 2008, l'emploi dans ces entreprises est resté légèrement en recul par rapport à cette date. La valeur ajoutée a poursuivi son évolution à la hausse, enregistrant une croissance de 1,1% qui traduit néanmoins un ralentissement par rapport aux taux des années précédentes, soit 1,5% en 2012 et 4,2% en 2011. Concernant l'emploi, les PME ont compté 1,9 millions de salariés en moins, soit un taux d'emploi inférieur de 2,16% à celui de 2008. Par ailleurs, le nombre de PME et la taille de leurs effectifs ont baissé respectivement de 0,9% et de 0,5%, dans un contexte général de croissance faible et d'inflation en baisse dans l'économie de l'UE.

La France est dans le « peloton de tête » de l'UE avec l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, la Belgique, Malte, le Luxembourg, le Royaume-Uni. Les PME de ces États membres ont retrouvé et même dépassé leur taux d'emploi et leur valeur ajoutée de 2008, même si la situation reste plus fragile dans certains pays. À l'autre bout de l'échelle se trouve un groupe de dix pays dont la Grèce, l'Espagne, le Portugal, la Croatie, Chypre, l'Irlande, la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie et la Lettonie.

En réaction à ce rapport, M. Ferdinando NELLI FEROCI, le Commissaire chargé de l'industrie et de l'entrepreneuriat, a déclaré qu'il est impératif que l'UE et les États membres poursuivent leurs efforts pour améliorer le climat des affaires. Les performances des PME varient sensiblement en fonction de leur taille, de leur secteur d'activité et du pays.

Selon les prévisions, la valeur ajoutée des PME de l'UE devrait augmenter de 2,8% en 2014 et de 3,4% en 2015. De même, l'emploi des PME devrait progresser de 0,1% en 2014 et de 0,7% en 2015.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/index_en.htm



ENVIRONNEMENT

Climat : rapport annuel sur les progrès accomplis



La Commission vient de présenter son rapport annuel sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs assignés au titre du protocole de Kyoto et dans le cadre de la stratégie Europe 2020 dans le domaine de l'action pour le climat (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Les résultats montrent que les émissions de gaz à effet de serre de l'UE ont diminué de 1,8% en 2013 par rapport à 2012, pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 1990. L'UE est ainsi en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2020, mais elle est également en passe de faire mieux.

Le rapport fournit également pour la 1^{ère} fois des données sur l'utilisation des recettes fiscales issues de la vente aux enchères de quotas dans le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Cette nouvelle source de recettes pour les États membres atteignait 3,6 milliards d'€ en 2013, dont environ 3 milliards seront utilisés à des fins liées au climat et à l'énergie.

Selon Connie HEDEGAARD, Commissaire européenne chargée de l'action pour le climat, ces résultats démontrent que les politiques menées par l'UE donnent des résultats positifs et c'est ainsi la raison pour laquelle les dirigeants de l'UE ont décidé de poursuivre dans cette voie ambitieuse et d'atteindre au moins 40% d'ici 2030 (voir rubrique « A la Une »).

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/clima/policies/g-gas/index_en.htm

INSTITUTIONS EUROPEENNES

La Commission Juncker est entrée en fonction

C'est officiellement le samedi 1er novembre que la nouvelle Commission dirigée par Jean-Claude JUNCKER a remplacé celle de José Manuel BARROSO. Approuvée – après quelques ajustements - par le Parlement européen le 22 octobre dernier par 423 voix sur 699 votants (209 voix contre et 67 abstentions), sa première priorité sera le grand plan d'investissement de 300 milliards d'€ pour relancer la croissance en Europe, qui devrait être présenté en décembre. Plusieurs modifications de portefeuilles ont en effet eu lieu dans les derniers jours, suite aux demandes des commissions parlementaires après les auditions des commissaire-désignés. La responsabilité des produits pharmaceutiques a par conséquent été confiée au commissaire à la santé, Vytenis ANDRIUKAITIS, conjointement avec Elzbieta BIENKOWSKA. La citoyenneté a été confiée à Dimitris AVRAMOPOULOS et le sport à Tibor NAVRACSICS. Enfin, Frans TIMMERMANS, premier vice-président a repris le développement durable dans son portefeuille.

Plus d'info : http://ec.europa.eu/index_fr.htm



Coordinateurs RTE-T

Madame Catherine TRAUTMANN vient d'être nommée coordinatrice du réseau transeuropéen de transport et sera en charge du corridor mer du Nord-mer Baltique, qui doit relier les États baltes au Benelux en passant par la Pologne et l'Allemagne. Catherine TRAUTMANN remplace le tchèque Pavel TELICKA (ADLE), qui a démissionné de son poste suite à son élection au Parlement européen en mai dernier.

Plus d'info : Échos d'Europe n°97 pour la liste complète des coordinateurs

POLITIQUE DE COHESION

Programmation 2014-2020

En adoptant 6 accords de partenariat le 29 octobre (Italie 32,2 milliards d'€, Royaume-Uni 11,8 milliards d'€, Belgique 2,28 milliards d'€, Suède 2,1 milliards d'€, Luxembourg 101 millions d'€), et 3 accords de partenariat le 30 octobre dernier (Espagne 28,58 milliards d'€, Croatie 8,6 milliards d'€ et Slovénie 3,07 milliards d'€), la Commission Barroso II aura finalement adopté 27 des 28 accords de partenariat. L'accord de partenariat irlandais sera quant à lui prochainement adopté par la Commission Juncker.

Annuaire régional d'Eurostat

L'Office européen des statistiques, Eurostat, vient de publier son annuaire régional 2014 qui donne une image précise de l'ensemble des régions européennes (NUTS II mais également- NUTS III) dans 11 grands domaines (population, santé, éducation, marché du travail, économie, statistiques structurelles sur les entreprises, recherche et innovation, société de l'information, tourisme, transports et agriculture) regroupés sous 4 thématiques : l'environnement, la couverture terrestre et l'utilisation des terres, les villes européennes et la compétitivité. L'annuaire 2014 est accompagné d'un outil interactif, l'atlas statistique qui donne des informations topographiques et des données statistiques cartographiées.



L'annuaire 2014 et l'atlas statistique peuvent être consultés à l'adresse suivante :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/regional_yearbook

10-12 novembre : Journées « Med Cooperation » organisées par notamment par la CRPM et PLATFORMA, Rome (Italie)

Information et inscription : <http://www.medmaritimeprojects.eu/registration>

12 novembre : Journée d'informations spécifique sur les Alliances de la connaissance et sur les alliances sectorielles dans le cadre du programme Erasmus+ organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/news/12th-november-2014-erasmus-plus-infoday-knowledge-alliance-and-sector-skills-alliances_en

14 novembre : Séminaire de lancement de la nouvelle programmation des Fonds européens structurels et d'investissement organisé par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'ARF et le Conseil régional du Languedoc-Roussillon, Montpellier

Information et inscription à l'adresse suivante : partenariat20142020@cget.gouv.fr

19 novembre : Conférence sur « Mieux informer pour mieux voyager, Expérimentations d'interopérabilité du projet européen AlpNet » organisée par la Région Rhône-Alpes et le Ministère de l'Ecologie, Lyon

Information et inscription : <http://www.eventbrite.fr/e/inscription-mieux-informer-pour-mieux-voyager-experimentations-dinteroperabilite-du-projet-europeen-alpinet-13663185957>

19-21 novembre : Séminaire sur le thème « Vers une Europe de l'énergie ? Quels efforts et quel coût pour les entreprises et la société ? » organisé par l'ENA en collaboration avec le CESE, Bruxelles

Information et inscription auprès de natacha.ficarelli@ena.fr

20-21 novembre : 4^{ème} Convention de la Plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Bruxelles


Information et inscription : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=961>

20-21 novembre : Conférence sur « L'économie bleue et les services de géo-information pour une croissance durable dans les zones côtières » organisée par Eurisy, Bari (Italie)

Information et inscription : <http://www.eurisy.org/event-Bari2014/programme-outline>

20-21 novembre : Conférence sur la dimension internationale dans le programme Erasmus+ organisée par l'Agence 2e2f, bordeaux

Information et inscription : <http://www.2e2f.fr/evenement/291/la-dimension-internationale-dans-erasmus>

 **24-27 novembre** : Session plénière du Parlement européen

26-27 novembre : Conférence de haut niveau sur la modernisation du secteur public et le développement de la croissance économique à travers la passation de marchés publics innovants organisée par la Commission européenne en partenariat avec la région Lombardie, Milan (Italie)

Information et inscription : <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/modernizing-public-sector-and-boosting-economic-growth-through-innovation-procurement>

28 novembre : Conférence de haut niveau sur le rôle de la Garantie Jeunesse dans la mise en œuvre des programmes de Fonds structurels 2014-2020 organisée par la CRPM, Campobasso (Italie)

Information et inscription : <http://www.crpm.org/index.php?act=12,2,b,118,413>

28 novembre : Conférence sur le développement de l'efficacité énergétique dans les HLM dans l'espace méditerranéen organisée par la CRPM, Bruxelles

Information et inscription : www.crpm.org

 **3-4 décembre** : Session plénière du Comité des Régions

 **15-18 décembre** : Session plénière du Parlement européen

17-18 décembre : Séminaire sur le thème « Vers une Europe de l'énergie ? Quels efforts et quel coût pour les entreprises et la société ? » organisé par l'ENA en collaboration avec le CESE, Bruxelles

Information et inscription auprès de natacha.ficarelli@ena.fr

 **18-19 décembre** : Conseil européen

 = Événements institutionnels

APPELS D'OFFRES

DERNIERS APPELS D'OFFRES

AGRICULTURE

- ☆ Appel à propositions — «Soutien aux actions d'information dans le domaine de la politique agricole commune (PAC)» pour 2015
Échéance : 5 janvier 2014
JOUE C n°383 du 29 octobre 2014, page 5
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2014.383.01.0005.01.FRA

EDUCATION

- ☆ Appel de propositions 2015 — EAC/A04/2014 — Programme Erasmus+: modification du délai de présentation des candidatures (action clé no 2 — partenariats stratégiques dans le domaine de l'éducation et de la formation)
Echéances :
Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse : 4 février 2015
Partenariats stratégiques dans le domaine de l'éducation et de la formation : 31 mars 2015
Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse : 30 avril 2015
Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse : 1er octobre 2015
JOUE C n°376 du 23 octobre 2014, page 8
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_376_R_0007&from=FR
- ☆ Appel à propositions — EACEA/31/2014 — Programme Erasmus+, Action clé 3 — Soutien à la réforme des politiques — Coopération avec la société civile dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
Échéance : 17 décembre 2014
JOUE C n°382 du 28 octobre 2014, page 1
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_382_R_0001&from=FR

MEDIAS

- ☆ Appel à propositions "Mobiliser sur le web et les ondes radio 2014"
La Représentation en France de la Commission européenne lance un appel à propositions pour des projets visant à renforcer la visibilité des thématiques européennes sur Internet et sur les ondes radio via le développement de nouveaux outils et contenus originaux, attractifs et au fort potentiel viral.
Échéance : 20 novembre 2014
Plus d'info : http://ec.europa.eu/france/news/mobiliser_sur_le_web_appel_a_proposition_2014_fr.htm

APPELS D'OFFRES EN COURS

EDUCATION ET CULTURE

- ☆ Appels à propositions Europe Créative
 - EAC/S28/2013: Soutien à la distribution de films européens non nationaux – soutien automatique (31 juillet 2015)
 - EAC/S21/2013: Soutien à la distribution de films européens non nationaux - soutien « agent de vente » (1er mars 2016)
- ☆ Appel à propositions 2015 — EAC/A04/2014 — Programme Erasmus+
 - Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse (4 février 2015)
 - Mobilité des individus dans les domaines de l'éducation et de la formation (4 mars 2015)
 - Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse (30 avril 2015)
 - Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse (1er octobre 2015)
 - Masters communs Erasmus Mundus :(4 mars 2015)
 - Manifestations à grande échelle dans le cadre du service volontaire européen (3 avril 2015)
 - Alliances de la connaissance, alliances sectorielles pour les compétences (26 février 2015)
 - Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur (10 février 2015)
 - Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse (3 avril 2015 et 2 septembre 2015)

- Rencontres entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse (4 février 2015, 30 avril 2015 et 1er octobre 2015)
- Chaires, modules, centres d'excellence, soutien aux institutions et aux associations, réseaux, projets (26 février 2015)
- Projets de collaboration dans le domaine du sport en lien avec la semaine européenne du sport 2015 uniquement (22 janvier 2015)
- Projets de collaboration dans le domaine du sport sans lien avec la semaine européenne du sport 2015 (14 mai 2015)
- Manifestations sportives européennes à but non lucratif en lien avec la semaine européenne du sport 2015 uniquement (22 janvier 2015)
- Manifestations sportives européennes à but non lucratif sans lien avec la semaine européenne du sport 2015 (14 mai 2015)

RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ H2020-FETHPC-2014 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FETOPEN-(31 mars 2015, 29 sept. 2015)
- ☆ H2020-EINFRA-2015-1 (14 janvier 2015)
- ☆ H2020-INFRADEV-1-2015-1 (14 janv. 2015)
- ☆ H2020-INFRADEV-1-2015-1 (14 janv. 2015)
- ☆ H2020-INNOV-2014-5 (16 déc. 2014)
- ☆ H2020-INNOV-2015-1 (30 avril 2015)
- ☆ H2020-INNOV-2015-2 (10 mars 2015)
- ☆ H2020-INNOV-2015-3 (21 janvier 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-PROTEC-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-EO-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-COMPET-2015 (27 novembre 2014)
- ☆ H2020-Galileo-2015-1 (4 février 2015)
- ☆ H2020-ICT-2014-2 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FETHPC-2014 (25 novembre 2014)
- ☆ H2020-FoF-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-FoF-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-EeB-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SPIRE-2015 (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2014 (17 déc. 2014)
- ☆ H2020-LEIT-BIO-2015-1 (24 février 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-1-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-SMEINST-2-2015 (16 déc. 2015)
- ☆ H2020-PHC-2015-single-stage (21 avril 2015)
- ☆ H2020-HCO-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-SFS-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020-SCC-2015 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-2 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-3 (3 mars 2015)
- ☆ H2020-LCE-2015-4 (5 mai 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-4-PDA (10 juin 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-3-MarketUptake (10 juin 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-2-RIA (10 juin 2015)
- ☆ H2020-FETOPEN-2014-2015 (25 sept. 2015)
- ☆ H2020-MG-2015_SingeStage-A (31 mars 2015)
- ☆ H2020-MG-2015_TwoStages (31 mars 2015)
- ☆ H2020-MG-2015_SingeStage-B (27 août 2015)
- ☆ H2020-GV-2015 (27 août 2015)

- ☆ H2020-WATER-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-SC5-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-WASTE-2015-one-stage (10 mars 2015)
- ☆ H2020-EURO-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-YOUNG-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-REFLECTIVE-SOCIETY-2015 (7 janv. 2015)
- ☆ H2020-INT-SOCIETY-2015 (7 janvier 2015)
- ☆ H2020-INT-INCO-2015 (20 janvier 2015)
- ☆ H2020-INSO-2015 (31 mars 2015)
- ☆ H2020-EURO-6-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-REFLECTIVE-6-2015 (21 avril 2015)
- ☆ H2020-INSO-2015-CNECT (21 avril 2015)
- ☆ H2020-DS-2015-1 (21 août 2015)
- ☆ H2020-ISSI-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-GERI-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-SEAC-2015-1 (16 septembre 2015)
- ☆ H2020-GARRI-2015-1(16 septembre 2015)
- ☆ H2020-NMP-PILOTS-2015 (26 mars.2015)
- ☆ H2020-NMP-CSA-2015 (26 mars 2015)
- ☆ H2020-NMP-ERA-NET-2015 (26 mars 2015)
- ☆ H2020-NMP-2015-two-stage (26 mars 2015)
- ☆ H2020-BG-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020-BG-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-ISIB-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-SFS-2015-1 (11 juin 2015)
- ☆ H2020-EE-2015-1-PPP (9 décembre 2014)
- ☆ H2020-ISIB-2015-2 (24 février 2015)
- ☆ H2020 CER 2015 (Février à octobre 2015)

RESEAUX TRANSEUROPEENS

- ☆ Appels à propositions dans le cadre du programme de travail pluriannuel dans le domaine des réseaux transeuropéens d'infrastructures de transport au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la période 2014-2020 (26 février 2015)

OFFRES DE PARTENARIAT

AGRICULTURE

Le Comité vin de la Chambre d'agriculture de la région Rhône-Alpes cherche des partenaires afin de partager des pratiques et échanges d'expériences, travailler sur les mécanisations et alternatives possibles aux méthodes de traitement traditionnel, restaurer l'image des vignerons auprès des urbains en leur rappelant leur rôle sur l'environnement, sensibiliser les collectivités locales et territoriales sur ce sujet, développer une communication ad hoc de manière à valoriser les vins à leur juste prix, travailler sur la durabilité du vignoble et sur le maintien des ressources naturelles dans ces conditions, doter cette viticulture d'un statut juridique spécifique et agir en ce sens auprès de l'UE et d'une manière générale sur tous les aspects de nature à permettre le développement de cette viticulture.

DROITS, EGALITE, CITOYENNETE

L'institut andalou de la jeunesse (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre des actions de soutien aux projets de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie et les autres formes d'intolérance du programme Droits, Egalité et Citoyenneté (JUST/2014/RRAC/AG).

L'organisation italienne du projet européen ANAS cherche des partenaires dans le cadre des actions de soutien aux projets de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie et les autres formes d'intolérance du programme Citoyenneté (JUST/2014/RRAC/AG).

Le service des addictions et des comportements compulsifs de la Vallée d'Aoste (Italie) cherche des partenaires dans le cadre des initiatives politiques en matière de drogues du programme Droits, Egalité et Citoyenneté (JUST/2014/JDRUG/AG/DRUG).

EDUCATION ET CULTURE

La ville de Göteborg (Suède) cherche des partenaires dans le cadre du programme Erasmus (action clé 1) pour un projet de mobilité transnational dans le domaine de la formation des adultes.

Une école secondaire de Sicile (Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme Erasmus+ pour un projet de mobilité au profit d'étudiants se formant aux stratégies de marketing pour les produits alimentaires et la floriculture bios.

Un centre de formation du pays basque (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Erasmus+ pour un projet de mobilité de professeurs dans les domaines suivants : efficacité énergétique, robotiques, fluides, ingénierie, administration et finances, transports et logistiques, construction.

RECHERCHE ET INNOVATION

Une entreprise norvégienne cherche des partenaires dans le cadre de la thématique des TIC du programme Horizon 2020 pour un projet portant sur la fibre à haute densité. Date limite : 21 avril 2015

TOURISME

Une organisation italienne active dans la protection des droits des personnes à handicap cherche des partenaires pour participer à des projets dans le cadre de l'appel à propositions « Produits touristiques culturels transnationaux et tourisme et accessibilité pour tous » (127-G-ENT-PPA-14-7722).

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

ENTREPRISES ET INDUSTRIE

Brevets et normes : pour un cadre moderne de normalisation incluant les droits de propriété intellectuelle

Consultation ouverte jusqu'au 16 janvier 2015

Pour y participer : http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/dgs_consultations/food/consultation_20150116_endocrine-disruptors_en.htm

Une politique européenne forte pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs de 2015 à 2020 – Consultation publique sur le «Small Business Act» (SBA)

Consultation ouverte jusqu'au 15 décembre 2014

Pour y participer : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/small-business-act/public-consultation-sba/index_en.htm

SANTE ET CONSOMMATEURS

Livre vert sur la sécurité dans le domaine des services d'hébergement touristique

Consultation ouverte jusqu'au 30 novembre 2014

Pour y participer : http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/dgs_consultations/ca/consultation_20141130_tourism_en.htm

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique**Destinataire : Antenne C.T.C.**Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – Courriel : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AGRICULTURE

Règlement d'exécution (UE) no 1051/2014 de la Commission du 2 octobre 2014 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Pomelo de Corse (IGP)]

JOUE L n°292 du 8 octobre 2014, page 1

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R1051&from=FR>**CONCURRENCE**

Aide d'État SA.36511 (2014/C) (ex 2013/NN) – France - Mécanisme de soutien aux énergies renouvelables et plafonnement de la CSPE

JOUE C n°348 du 3 octobre 2014, page 78

[http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC1003\(07\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC1003(07)&from=FR)**EDUCATION**

Guide 2015 du programme Erasmus+ (en anglais uniquement)

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf

Rapport sur les nouveaux modes d'apprentissage et d'enseignement dans les universités

http://ec.europa.eu/education/library/reports/modernisation-universities_en.pdf

Horizon Report Europe 2014 (en anglais uniquement)

https://ec.europa.eu/jrc/sites/default/files/2014-nmc-horizon-report-eu-en_online.pdf**ELARGISSEMENT**

Communication de la Commission « Stratégie d'élargissement et principaux défis 2014-2015 »

COM(2014) 700 final

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0700&rid=17>**ENERGIE**

Communication de la Commission « Vers l'achèvement du marché intérieur de l'énergie: état des lieux »

COM(2014) 634 final

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0634&qid=1414682824311&from=FR>

Rapport sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance

COM(2014) 669 final

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=COM:2014:669:FIN&rid=18>

Position Politique de la CRPM « Quelles réponses aux défis des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments méditerranéens » (en anglais uniquement)

http://www.medregions.com/pub/doc_travail/gt/307_en.pdf

ENVIRONNEMENT

Directive 2014/101/UE de la Commission du 30 octobre 2014 modifiant la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau

JOUE C n°311 du 31 octobre 2014, page 32

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOL_2014_311_R_0007&from=FR

Position commune du Conseil en 1ere lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sur leur territoire

JOUE C n°349 du 3 octobre 2014, page 1

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014AG0009&from=FR>

Rapport de la Commission sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs assignés au titre du protocole de Kyoto et des objectifs de l'union pour 2020

COM(2014) 689 final

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=COM:2014:689:FIN&rid=23>

Rapport spécial no 14/2014 «Comment les émissions de gaz à effet de serre sont-elles calculées, réduites et compensées par les institutions et organes de l'Union européenne?»

JOUE C n°364 du 15 octobre 2014, page 3

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2014_364_R_0003&from=FR

Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de l'instrument européen de microfinancement Progress – 2013

COM(2014) 639 final

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=COM:2014:639:FIN&rid=15>

STRATEGIES MACROREGIONALES

Avis du CESE sur la gouvernance des stratégies macrorégionales

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.eco-opinions&itemCode=32064>